

Travail au froid

Il n'existe pas de valeur seuil de température « froide » en milieu professionnel. Cependant, on sait que :

- ▶ Températures inférieures à 15°C : situation d'inconfort thermique (notamment pour les travaux sédentaires ou de pénibilité légère).
- ▶ Températures inférieures à 5°C : effets directs sur la santé.



LES EFFETS SUR LA SANTÉ

Gelures (lésions de la peau) plus ou moins graves.

- ▶ Hypothermie (abaissement de la température corporelle) qui peut entraîner la mort dans les cas les plus extrêmes.
- ▶ Risque accru de troubles musculo-squelettiques (TMS) notamment pour les activités exposant à des mouvements répétitifs, des postures extrêmes, des vibrations ou des facteurs psycho-sociaux et du stress.
- ▶ Risque aggravé d'accident du travail (pénibilité du travail plus importante, fatigue accrue, perte de dextérité, glissades, chutes).

CERTAINS FACTEURS INDIVIDUELS PEUVENT FAVORISER LA SURVENUE DE SYMPTÔMES : MÉDICAMENTS, ALCOOL, DROGUE, ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX, GROSSESSE, ...

QUI EST CONCERNÉ ?

De nombreux secteurs d'activité sont concernés : l'industrie agroalimentaire, les métiers du froid, le BTP, l'industrie des transports, l'entretien et la maintenance, la vente en extérieur, les salariés en poste fixe sur des lieux de travail insuffisamment chauffés...

En savoir +

www.inrs.fr – dossier Travail au froid

MESURES DE PRÉVENTION

- ▶ Limiter le travail intense, le port répétitif de charges mais aussi le travail sédentaire.
- ▶ Prévoir un nombre de pauses suffisant dans un local chauffé.
- ▶ Planifier le travail en tenant compte des conditions et prévisions météorologiques (travail extérieur).
- ▶ Mettre à disposition des vêtements de travail et des Équipements de Protection Individuelle adaptés au froid :
 - ▷ Préférer plusieurs couches de vêtements à un seul vêtement épais.
 - ▷ Couvrir la tête (50% de la chaleur corporelle est perdue par la tête).
 - ▷ Porter des gants suffisamment isolant mais permettant néanmoins l'utilisation des équipements et outils de travail.
 - ▷ Prévoir des chaussures antidérapantes et pourvues d'une bonne isolation thermique.

Bon à savoir

- ▶ La sensation de froid dépend de la vitesse du vent et de l'humidité : - 5°C avec un vent de 45km/h équivaut à une température de - 15°C.
- ▶ La mauvaise utilisation ou le mauvais fonctionnement d'appareils de chauffage à combustibles, fixes ou d'appoint, peut entraîner une **intoxication au monoxyde de carbone**, pouvant provoquer coma ou décès en quelques minutes. Les 1ers symptômes sont : maux de tête, nausées, vomissements et malaises. Pour prévenir ce risque, il est nécessaire de faire contrôler les installations et d'aérer régulièrement les locaux de travail.

Pour nous écrire, trouver votre centre médical ou accéder à toutes nos informations

sante-au-travail-68.fr  